

**Séance du 05 juin 2003**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.*

**-oOo-**

**PRESENTS** : Dr Jean Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet -Barbé, Labayle, Mme Durruty, MM. Massé, Delas, MM. Gommez-Vaez, Saussié, Mme Favoreu-Dumas, Adjointes ; MM. Laroche, Pommiez, Trunet, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Bordenave, Chabaud-Massoni, Darmendrail, Jeambrun, Lauqué, Bédarrides, MM. Escapil -Inchauspé, Melle Carreiro, Mmes Doucet -Joyé, Levraud, Larran-Lange, M. Causse, Mmes Bisauta, Capdevielle, M. Casenave, Mme Lougarot, MM. Larralde, Sarhy, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : M. Boustingorry à M. le Maire ; Mme Dufrêne à M. Massé, Mme Boé à Mme Chevrel, M. Arandia à M. Etchegaray, M. Charrier à M. Millet-Barbé.

**SECRETAIRE** : Mme Doucet-Joyé.

**OBJET** : FINANCES - Stationnement - Compte-rendu financier 2002

M. Labayle présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le régime juridique et fiscal du stationnement payant varie selon la nature des emplacements. Les places de stationnement situées en bordure des voies ouvertes à la circulation relèvent des droits d'occupation du domaine public, par nature exclues du champ d'application de la TVA ; leur gestion relève du budget général.

Les parcs de stationnement de surface et les parkings en ouvrage sont considérés comme une activité commerciale et donc imposables à la TVA. Par suite, la Ville a l'obligation d'avoir un budget annexe relevant de l'instruction budgétaire et comptable M4.

Tenant compte de cette double appartenance budgétaire, il convient chaque année de présenter à titre d'information un bilan global de gestion.

Au 31 décembre 2002, la Régie du Stationnement de la Ville de Bayonne a en charge :

- 4 parcs de stationnement en ouvrage, soit 1 780 emplacements véhicules 4 roues et 145 emplacements 2 roues motorisés
- 1 140 emplacements sur parcs de surface
- 1 550 emplacements sur voirie

La structure budgétaire du service est divisée en deux sections : Investissement et Exploitation.

La première est composée, en recettes, par le montant du reversement des amendes de police, les emprunts et amortissements et en dépenses, par les acquisitions de matériel, les travaux et le remboursement du capital.

Il est plus significatif de présenter en détail la section Exploitation qui reflète directement la situation financière du service.

Si le chiffre d'affaires consolidé progresse de 17 % par rapport à 2001, ce sont les parcs en ouvrage qui bénéficient de la plus forte hausse, soit + 26 % (mise à niveau des tarifs au 01.01.2002) alors que le stationnement sur voirie n'est en progression que de 2,4 %.

Les dépenses d'exploitation augmentent de + 2 % ; parmi celles-ci les frais de personnel sont en diminution de 3 %. Par contre, l'amortissement des matériels, lié à leur renouvellement lors du passage à l'euro, progresse de 40 %.

| <b>STATIONNEMENT</b>               | <b>BUDGET GENERAL</b> | <b>BUDGET PARKING</b> | <b>TOTAL</b>     |
|------------------------------------|-----------------------|-----------------------|------------------|
|                                    | <b>TTC</b>            | <b>HT</b>             | <b>EX 2002</b>   |
| <b>RECETTES D'EXPLOITATION</b>     | 551 049               | 1 185 794             | 1 736 843        |
| <b>DEPENSES D'EXPLOITATION</b>     | 573 229               | 1 585 871             | 2 159 100        |
| Location Vauban                    |                       | 124 024               | 124 024          |
| Location Gare                      |                       | 10 872                | 10 872           |
| Fluides (eau énergie)              |                       | 74115                 | 74 115           |
| Télécommunications                 |                       | 8 753                 | 8 753            |
| Fournitures                        | 13 398                | 161 129               | 174 527          |
| Taxes foncières TVA                |                       | 72 815                | 72 815           |
| Frais financiers / Charges étalées | 152 449               | 170 594               | 323 043          |
| Amortissements                     | 50 564                | 225 027               | 275 591          |
| Frais de Personnel                 | 356 818               | 738 542               | 1 095 360        |
| <b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>     | <b>-22 180</b>        | <b>- 400 077</b>      | <b>- 422 257</b> |

Ainsi, le résultat d'exploitation progresse de 34 % mais demeure négatif - 422 K€ (dont 275 K€ d'amortissement des investissements). Les dépenses de renouvellement du matériel ne se réitéreront évidemment pas en 2003.

Le présent rapport a pour finalité d'informer et n'appelle pas de vote de la part du Conseil Municipal.

Pas de vote.

Ont signé au registre les membres présents.